

Entretien - Création de jardin Élagage - Abattage Service à la personne

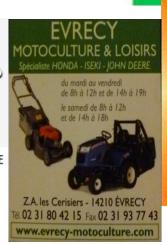
La Sebilliere - 14240 CAHAGNES Tél. 02 31 77 16 46 ou 06 20 52 58 49 revet.paysage@orange.fr



S.A.R.L Joël PELCERF Zinguerie COUVREUR - Charpente "Le Bouleau" 14240 LES LOGES

Tél:06.86.96.80.63







BIO SUR SEULLES



CHESNEL BATIMENT Artisan Bâtisseur

ZLEST

14310 VILLERS BOCAGE

Tel: 02 31 08 43 43

Fax: 02 31 08 00 88



# La journée des randonneurs, le rendez-vous de l'automne!

34ème édition

Saint Vaast-sur-Seulles

# RANDONNÉES

# VTT - PEDESTRE

2 circuits VTT: 25 kms & 40 kms

1 circuit PEDESTRE: 11 kms

# Réservation conseillée

Tout mineur devra être accompagné d'un adulte





#### Dimanche 21 Septembre 2025 À partir de 7h45

Espace Octave Simonne - RD 173 A

« La Halte Randonneurs »

Renseignements: 02.31.80.37.14 associationloisirsetiumelage@gmail.com



## PROGRAMME DE LA MATINÉE DES RANDONNÉES:

**07H45**: Accueil des participants à la halte randonneurs de S<sup>T</sup>-VAAST.

Remise des documents et ravitaillement pour les circuits pédestres.

08H30: Départ des randonneurs VTT 50 KM & 25 KM

09H00 : Départ des randonneurs « PEDESTRE ».

**12H00** : Apéritif offert par l'association organisatrice.

12H30: Repas (entrée/plat/dessert/café)

Réservation impérative avant le 21 Septembre 2025.

Dans la limite des 125 premières inscriptions.

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES:**

- Les différents parcours seront fléchés.
- > 2 ravitaillements sont prévus pour le 50 kms VTT et 1 pour le 25 kms.
- > Personnes présentes en amont et en aval des circuits pour aider si besoin.
- Une aire de lavage sera disponible pour nettoyer le matériel en fin de randonnée.
- Vous devrez respecter les consignes qui vous seront communiquées.
- Le port du casque sera obligatoire.
- > Le port d'un gilet jaune est fortement conseillé.
- Vous n'êtes pas prioritaire sur les passages de route.
- > Vous devrez vous conformer aux règles du Code de la Route.
- > Des boissons seront vendues à l'arrivée des randonneurs.
- > Tout participant déclare sous sa seule responsabilité être titulaire d'une assurance responsabilité civile.
- > Il y aura un seul départ par circuit (pas de départ anticipé ou différé).

L'association décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident dont vous seriez l'auteur ou la victime et en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel.

#### **BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION :**

A RETOURNER À LA <b>MAIRIE DE S<sup>T</sup> VAAST Sur SEULLES</b> O	U SUR L'E-MAIL : <u>ass</u>	<u>ociationloisirsetjur</u>	melage@gmail.com
NOM :	PRÉNOM :		
ADRESSE :			
VILLE /CODE POSTAL :		/	
<b>a</b> .			
<b>a</b> :			
DESIGNATION	PRIX	NOMBRE	MONTANT
Engagement VTT (25KM)	5€		
Engagement VTT + Repas (25 KM)	20€		
Engagement VTT (50KM)	5€		
Engagement VTT + Repas (50KM)	20 €		
Engagement <b>PEDESTRE</b> (11KM)	5€		
Engagement <b>PEDESTRE</b> + <b>Repas</b>	20 €		
Repas <b>SEUL</b>	16€		
	TOTAL =		
Je déclare avoir pris connaissance du règle Fait à  Signature :	_	-	
AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIR  J'autorise  ma fille / mon fils			•
à procéder aux urgences nécessaires.			

Fait à,	le	/	/
Signature des parents :			